

Zeitschrift:	Bulletin de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes
Band:	12 (1886)
Heft:	7
Artikel:	Notice biographique sur William Fraisse
Autor:	Sinner, Ch. de
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-12949

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

INFIRMERIE DU DISTRICT DE MOUDON

(Avec planche.)

Nous avons donné dans le Bulletin de 1884, une notice sur l'Infirmerie de la Broye à Payerne. Aujourd'hui, nous publions le croquis de celle qui va se construire à Moudon. Bientôt, tous les centres de notre canton se trouveront dotés de ces charitables établissements.

L'infirmerie de Moudon, dont nous donnons la façade au midi et le plan à l'échelle de 1 %, a pour caractère une très grande simplicité, basée sur des ressources limitées. En effet le programme prévoit une dépense de 30 000 à 35 000 francs pour l'installation complète de l'infirmerie.

Le bâtiment comporte un rez-de-chaussée, un demi-souterrain sous la moitié du bâtiment et un comble éclairé par des jours dans les quatre pignons. Un appendice abritant la façade nord-est contient en outre les dépendances qu'on n'a pas voulu placer dans le corps du bâtiment (latrines et bûcher). Le *sous-sol* a 2^m75 de vide et comprend les caves, la buanderie, la morgue et la salle des bains. Le *rez-de-chaussée* (3^m30) établi sur voûtes à l'italienne, renferme trois salles pour les malades (minimum 10 lits), un réfectoire, la chambre de la diaconesse, une salle d'opérations qui servira en même temps pour les réunions du comité et la cuisine. On arrive par un escalier en deux rampes aux *combles*, où sont installées la lingerie, la chambre des provisions, celle d'une cuisinière, une chambre à resserrer et une salle d'isolement qui peut servir de salle supplémentaire pour les malades. Le reste est un étendage dallé.

Chaque salle de malade s'ouvre sur une petite galerie au midi ; le dessous de ces galeries forme de petites vérandas au niveau du jardin. Ce dernier est en communication avec les chambres de malades par un escalier intérieur desservant le sous-sol et par un escalier spécial au nord du bâtiment.

J. L.

NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR WILLIAM FRAISSE

Extrait du *Bulletin de l'Association amicale des élèves de l'Ecole nationale supérieure des mines*.

William Fraisse, né à Lausanne en 1803, montra de bonne heure des aptitudes remarquables pour les sciences mathématiques qui le portaient vers la carrière d'ingénieur. Destiné d'abord à d'autres études par sa famille, il ne put réaliser son rêve qu'en 1827, où il entra à l'Ecole des mines, préparé par une instruction générale très complète. Après de brillants examens de sortie, il revint mettre ses connaissances au service de son pays, auquel il était vivement attaché. Il fonctionna d'abord comme adjoint de l'ingénieur cantonal en chef, M. Pichard, et lorsque celui-ci mourut en 1842, il fut appelé à le remplacer. Comme en Suisse chacun doit être militaire, il choisit l'arme du génie qui le compta au nombre de ses officiers les plus capables. En cette qualité, il prit une part active aux travaux de défense du défilé de Saint-Maurice et de la route du Simplon. Aux camps de Thoune et de Frauenfeld, il fut l'instructeur de l'aspirant d'artillerie Louis Bonaparte.

Un projet de canal entre les lacs Léman et de Neuchâtel, présenté par Fraisse peu de temps après son retour en Suisse,

attira l'attention des techniciens sur le jeune ingénieur. En 1840, il remplaça son canal, dont l'exécution se heurtait à des difficultés financières, par le projet, plus hardi pour cette époque, d'un chemin de fer de Morges à Yverdon. L'opposition que l'idée des voies ferrées rencontrait partout à ses débuts, se manifesta chez nous comme ailleurs, et retarda la publication du projet de Fraisse jusqu'en 1844.

Peu à peu cependant l'opinion publique commençait à se familiariser avec l'idée nouvelle, lorsque les événements politiques de 1845 vinrent la rejeter à l'arrière-plan et obligèrent son auteur à se retirer en France. Il y trouva le meilleur accueil et l'occupation désirée, en premier lieu à Lyon, dans un établissement de construction de machines. Puis il fut appelé par de Montricher aux travaux du canal de la Durance, où il se distingua bientôt en dirigeant la construction du bel aqueduc de Roquefavour, bien connu des ingénieurs français. Il s'établit ensuite à Avignon, où il occupa un poste important dans l'entreprise du fameux canal de Crillon. En 1851, le prince-président, de passage à Avignon, fit l'accueil le plus chaleureux à son ancien professeur militaire du camp de Thoune. De hautes protections, l'estime et l'amitié des ingénieurs français qui avaient été ses chefs et ses collègues, promettaient à Fraisse une carrière sûre et brillante en France ; mais encore une fois, son profond attachement pour la patrie suisse l'emporta dans son cœur.

En 1852, une concession avait été accordée par le gouvernement vaudois pour un chemin de fer de Morges à Yverdon ; l'avant-projet de Fraisse, publié en 1844, servait de base au tracé. Au bout d'une année, la concession passa entre les mains d'une compagnie vaudoise, qui prit le nom d'Ouest-Suisse et choisit pour directeur l'auteur même du premier projet. Les passions politiques s'étaient calmées et Fraisse accepta la mission de construire la première ligne ferrée de la Suisse occidentale (la Suisse allemande ne possédait encore que le petit tronçon de Zurich-Baden, qui n'offrait guère de difficultés techniques). Notre camarade sut mener promptement à bonne fin sa tâche nouvelle, au milieu de difficultés et de résistances de tout genre dont l'ingénieur moderne aurait de la peine à se faire une idée. En 1855 on se décida à prolonger le Morges-Yverdon à la fois du côté de Neuchâtel, de Genève et du Valais. Un comité de direction de trois membres, dont deux appartenaient aux nouveaux cantons intéressés, fut placé à la tête de l'entreprise agrandie. Fraisse y représentait le canton de Vaud ; il était chargé de la surveillance de la ligne principale qui longe le lac Léman.

Après l'achèvement de ces lignes, notre camarade fut nommé, par le Conseil fédéral, inspecteur de la correction du Rhin. Les travaux devaient être exécutés d'un commun accord, mais séparément par l'Autriche et par les cantons suisses de Saint-Gall et des Grisons, avec subside fédéral. L'expérience que Fraisse avait acquise dans la direction des grands travaux hydrauliques en France, son coup d'œil sûr, sa parfaite courtoisie alliée à une grande fermeté, le désignaient pour ces fonctions délicates d'ingénieur-diplomate qu'il remplit avec distinction jusqu'à la fin de sa vie. Tout en défendant avec beaucoup d'habileté les intérêts suisses il conquit bientôt la sympathie de ses collègues autrichiens avec lesquels il entretenait les meilleurs rapports.

C'est à la même époque que se préparait en Suisse la

grande entreprise nationale de la correction des eaux du Jura. Le gouvernement vaudois, appréciant les importants services rendus par Fraisse, le chargea d'examiner le projet de cette entreprise ainsi que ceux des corrections de l'Orbe et de la Broye.

Son étude conscientieuse a jeté une grande lumière sur ces travaux, exposés dès le début à de vives controverses. La question embrassait dans leur ensemble, non seulement la correction des deux rivières vaudoises, mais surtout celle plus importante et plus coûteuse de l'Aar et de la Thièle, ainsi que l'abaissement des trois lacs de Neuchâtel, de Morat et de Bienne. Il s'agissait de répondre à tous ces besoins et intérêts, souvent contraires, par un grand projet qui les embrassait tous, sous le nom de correction des eaux du Jura, et de répartir la dépense entre cinq cantons intéressés. Ce n'était pas chose facile, et le canton de Vaud s'opposa d'abord à l'adoption du projet d'ensemble de l'ingénieur La Nicca, lui reprochant de sacrifier ses intérêts à ceux du canton de Berne. Mais on parvint enfin à s'entendre et le peuple vaudois se prononça par 16000 voix contre 4000 pour le projet La Nicca, recommandé par Fraisse. La Confédération qui offrait un subside de 5 millions, sur les 14 à 15 prévus, nomma Fraisse, à côté de La Nicca, inspecteur fédéral de tous les travaux décrétés. Ces derniers commencèrent en 1868 et ne sont pas encore entièrement terminés. Cependant la partie essentielle fut terminée en 1881 sous les yeux de Fraisse, qui résuma à ce moment la marche suivie dans le grand travail, ainsi que les résultats obtenus, dans la *Gazette de Lausanne*¹ : 18000 hectares de terrains stériles et marécageux ont été ainsi rendus à la culture ; une vaste plaine qui s'étend sur une longueur de plus de 100 kilomètres (occupée par un seul grand lac vers la l'époque quaternaire) est désormais à l'abri des inondations qui l'ont si souvent ravagée. Le niveau des lacs de Neuchâtel, de Morat et de Bienne a été abaissé d'environ 2 mètres. Fraisse avait le droit de se réjouir de ces résultats auxquels il avait largement contribué et qui dépassaient les prédictions les plus optimistes.

Ces fonctions officielles qui exigeaient de longs voyages à pied et en petit bateau, des rapports détaillés annuels au Conseil fédéral, ne suffisaient pas à l'activité de l'ingénieur, à un âge où beaucoup d'autres ne songent qu'à se reposer. Sa compétence en matière d'hydrologie était si bien établie que plusieurs gouvernements cantonaux, des communes et des sociétés suisses et italiennes venaient sans cesse lui demander des pré-avis, des directions et des expertises sur place.

Pendant de longues années, jusqu'à l'âge de 75 ans, il remplit, à la grande satisfaction de ses concitoyens lausannois, des fonctions municipales peu rémunérées et assez absorbantes. Il n'y a guère chez nous de société scientifique, d'utilité publique ou de bienfaisance qui n'ait fait appel à ses lumières, à son coup d'œil pratique et à son dévouement infatigable. Partout son avis était recherché et écouté. Son caractère droit et désintéressé le rendait sévère pour tout ce qui sentait la mauvaise foi, le charlatanisme en affaires et en science. Mais, en général, il se montrait plus sévère pour lui-même que pour les autres auxquels il était toujours prêt à pardonner. La fermeté inébran-

¹ L'auteur a traité la même question dans les « Annales des Ponts et Chaussées », Paris, novembre 1870, et dans le « Giornale del Genio civile », 1872, N° 7.

lable de ses principes, à laquelle tous rendaient hommage, s'alliait chez lui à une bonté, une bienveillance que n'oublieront jamais ceux qui ont eu le privilège de le connaître. Et ces qualités de cœur étaient rehaussées par une politesse exquise, un esprit fin et cultivé.

En été 1884, l'octogénaire parcourait encore à pied ses deux vastes champs d'inspection du Rhin et du Jura. L'hiver suivant, il exposait dans une séance de notre Société des Ingénieurs et des Architectes, puis dans un mémoire lucide, l'état actuel de la correction du Rhin qui le préoccupait toujours. Mais, le même hiver, un refroidissement brisa cette vigoureuse constitution. Il se rétablit en apparence, mais on avait beau le rassurer, il se sentait condamné et se préparait à la mort avec la sérénité du chrétien et de l'homme dont toute la vie a été travail et dévouement. Entouré des soins les plus affectueux par sa famille, il vécut une année encore pendant laquelle sa belle tenue militaire toujours irréprochable, son intelligence sans cesse occupée semblaient défier la mort. Après avoir revu une dernière fois son fils, ingénieur de la « Südbahn » autrichienne, accouru de Trieste, il s'éteignit doucement le 19 août 1885.

Sa disparition laisse un grand vide en Suisse. « Certes, s'il fut parmi nous un homme respectable, disait la *Gazette de Lausanne* dans un émouvant article nécrologique¹, c'est William Fraisse. » Il mérite aussi une place dans la mémoire de ses camarades, comme un des ingénieurs étrangers qui ont fait le plus grand honneur à leur titre d'ancien élève de l'école des Mines, par leur valeur scientifique, par l'exemple de leur vie et les services éminents rendus à leur pays.

CH. DE SINNER.

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

A la suite de l'enquête publique ouverte par la Commission du legs de Rumine, le comité de notre société lui a adressé la lettre suivante :

Monsieur le président et Messieurs,

Notre société ne peut pas rester indifférente à l'appel inséré dans les journaux invitant le public à faire parvenir à votre commission ses vœux ou ses observations sur l'important projet de construction soumis à vos délibérations.

Les membres de la société vaudoise des ingénieurs et des architectes, réunis en séance le 26 juillet 1886, ont chargé leur comité de vous adresser la présente lettre.

L'idée de réunir dans l'édifice dû à la générosité de M. de Rumine les Musées cantonaux, la Bibliothèque cantonale et des salles de concert et de réunion paraît rencontrer l'assentiment général. Nous n'avons rien à y objecter. Nous émettons cependant l'avis qu'il serait hautement désirable que l'édifice pût contenir aussi le musée de peinture.

Le bâtiment consacré jusqu'ici à cet usage est devenu complètement insuffisant, il est défectueux à beaucoup d'égards et il serait employé avec avantage à d'autres buts.

Mais nous insistons avant tout sur le désir de voir cet édifice construit dans des conditions architecturales et esthétiques

¹ Plusieurs données de ma notice ont été empruntées à cet article, d'autres m'ont été fournies par M. l'ingénieur en chef Gonin et par la famille du défunt.